

nous n'avons relevé que quatre-vingts noms. Ces noms nous les donnerons.

Mais, après les règlements de 1667, dont mention a été faite plus haut, [combien y avait-il de faiseurs de draps de soie restés protestants ? Huit. Combien de guimpiers et de faiseurs de gazes de soie ? Dix. S'ils ont pu travailler encore de leur état d'ouvrier en tissus de soie, cela apporte une nouvelle preuve de la modération dont on usait envers les Réformés.

La part de ceux-ci dans la fabrique lyonnaise de soieries a été insignifiante ; il n'y a pas eu de nombreux ouvriers en soie émigrés, et cette émigration non démontrée de nos tisseurs n'a pas amené le déplacement de nos manufactures, au moins en ce temps-là.

L'histoire de la naissance de la moindre industrie dans un pays est généralement obscure. Il en a été de même dans ces circonstances ; il faut n'accueillir qu'avec réserve les attributions d'origine des réfugiés. Nous en donnerons un exemple.

Il est de tradition que la fabrique de crêpes de soie a été établie en Angleterre par des Réformés lyonnais. Cette manufacture a été portée dans ce pays par un Français : ce Français n'était ni de Lyon ni venu de Lyon. Augustin Courtauld était de la Saintonge, comme son père Pierre Courtauld ; il était né à Saint-Pierre, dans l'île d'Oleron ; il avait épousé Julie Giron. Son nom ne figure dans aucun document lyonnais. Courtauld est allé de La Rochelle à Londres en 1687 ou en 1688 (17). Il a fait connaître en

---

(17) On connaît l'histoire de la famille Courtauld par les mémoires que plusieurs de ses membres ont écrits.